Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Evry, le 4 janvier 2012

INVITATION PRESSE

Un nouvel étiquetage informant sur les niveaux d'émissions de COV des produits de construction et de décoration est obligatoire à partir du 1er janvier 2012.

Asthme, allergies ou encore conjonctivites font partie des pathologies souvent liées à la mauvaise qualité de notre air intérieur. Sont notamment en cause : les vernis, les peintures et les colles des moquettes, et autres produits de décoration qui rejettent dans l'atmosphère des composés organiques volatils (COV)[1]. Pour éclairer les choix des consommateurs, un nouvel étiquetage informant sur les niveaux d'émissions de COV des produits de construction et de décoration est obligatoire à partit du 1er janvier 2012.

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement **se rendra vendredi 6 janvier 2012 à 10h00 dans un magasin Leroy Merlin à Massy (91) pour présenter les enjeux de cette nouvelle étiquette**. La Ministre lancera également **la campagne d'information réalisée par le ministère pour promouvoir auprès des consommateurs ce nouvel étiquetage.**

Ce déplacement sera également l'occasion pour les professionnels de la distribution de présenter le dispositif d'accompagnement prévu, en particulier vis-à-vis des vendeurs pour accompagner la mise en place de l'étiquette COV dans les rayons.

La Ministre sera accompagnée de :
- Martial SADDIER, Président du Conseil national de l'air,
- Pascal MALFOY, Directeur général délégué de Leroy Merlin, Président de la Fédération des magasins de bricolage et de l'aménagement de la maison (FMB),
- Régine LANGE, Présidente de la Fédération Nationale des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (ATMO),
- Pascal ROUX, Docteur en médecine, spécialiste en santé environnement.

PROGRAMME :
10h00 : Arrivée au Leroy Merlin.
10h00-10h40 : Présentation de l'étiquetage qualité de l'air à travers un parcours dans les allées du magasin.
10h40-11h30 : Point presse.

Merci de vous faire accréditer auprès du Bureau de la communication interministérielle au 01 69 91 90 54 / 37

1 Parmi les COV préoccupants, on peut citer le formaldéhyde et le toluène.

Contacts presse Préfecture :
- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle *(pi)* :
. 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr